

# Appréhender un patrimoine

## UNE DEMARCHE RESPECTUEUSE

Le patrimoine rural, dont font partie les fermes, est aujourd'hui une catégorie du patrimoine reconnue. Sa particularité est cependant d'être un patrimoine évolutif, en usage.

Que vous souhaitiez rénover, réhabiliter ou restaurer votre bien, il est possible d'allier projet et préservation du patrimoine.



### Qu'est-ce que le patrimoine ?

Le patrimoine est l'ensemble de ce que l'on a reçu en héritage et que l'on souhaite pouvoir transmettre à notre tour dans le meilleur état de conservation possible. D'abord restreinte aux lieux de pouvoir religieux (églises, cathédrales) et civils (châteaux...), la notion de patrimoine s'est étendue à un bâti moins monumental et aux lieux de la vie ordinaire. Le patrimoine rural en constitue une part importante sur notre territoire.

### Les fermes : un patrimoine

Les grandes fermes forment **une part de l'identité du territoire** du Parc dont la vocation agricole a su être préservée. Vestiges des systèmes d'exploitation agricoles seigneuriaux, elles sont également les témoins d'anciens partages du sol. Imposantes par leur nombre et leurs dimensions, elles forment un ensemble singulier au sein du patrimoine rural.

En plus d'être des **témoins de l'histoire du monde rural**, les fermes sont remarquables par leur architecture et les **éléments paysagers** qui les complètent et qui nous sont parvenus. **Elles sont les représentantes d'une manière de bâtir** qui n'est plus et constituent des éléments forts du paysage.

Enfin, elles sont les berceaux et écrins de savoir-faire et de pratiques anciennes qui font d'elles un **patrimoine ethnologique\* fort**.

**Elles constituent pourtant aujourd'hui un patrimoine fragilisé** par l'apparente inadaptation des bâtiments anciens aux modes de vie actuels.



**Réhabiliter :**  
*Aménager un bien pour une activité présente*

**Rénover :**  
*Remettre en état ce qui est dégradé*

**Restaurer :**  
*Restituer, rétablir un bâtiment dans un état sinon primitif du moins antérieur*

Vous pourriez choisir une démarche de restauration. Cette démarche, plus rigoureuse que la rénovation ou la réhabilitation, consiste à maintenir le plus possible les bâtiments anciens en l'état. Elle peut s'appliquer à l'ensemble de votre corps de ferme ou à certains de ses éléments.

### Restaurer ce qui peut l'être

La première envie pourrait être de remettre sa ferme dans "l'état dans lequel elle était avant". Mais les corps de ferme tels qu'ils nous sont parvenus sont le résultat de plusieurs siècles d'évolution. Leurs bâtiments constituent souvent des patchworks sur lesquels il est possible de déceler des interventions d'époques bien différentes. Pour un projet de restauration il sera donc nécessaire de déterminer une période de référence afin de restituer un état qui en est proche sans toutefois faire disparaître ce qui est plus récent.

Vous pouvez en effet choisir de gommer l'histoire récente de la ferme, mais il est conseillé de ne pas revenir de façon importante sur le bâti. Tel qu'il nous est parvenu aujourd'hui, il porte les traces de son histoire et chacune des transformations subies en est le témoin. Recréer un corps de ferme ancien "idéale" a peu de sens au regard de l'histoire particulière de votre bien.

### L'intervention minimale

Quel que soit votre projet de restauration, la règle principale est d'intervenir le moins possible sur l'existant : la structure, les volumes, la composition des façades et leur élévation ne seront pas repris ; murs, charpentes et toitures ne seront reconstruits qu'en cas de mauvais état sanitaire.

Les matériaux employés et leur mise en œuvre, tout comme les techniques de construction, doivent alors être ceux utilisés traditionnellement.

**Dans tous les cas, il convient de préserver les éléments caractéristiques de votre corps de ferme et leurs spécificités (voir fiche 2).**



Préserver un patrimoine

